

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

TOME 3.

MARS 1894.

No. 3.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimé au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Réd. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRES-SAINTE ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE

SOMMAIRE :

Légende.

- I. Lettre encyclique de Sa Sainteté Léon XIII.
- II. Les Sanctuaires du T.-S. Rosaire.
- III. Reliques Insignes.
- IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.
CONDITIONS.—Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—Plus le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

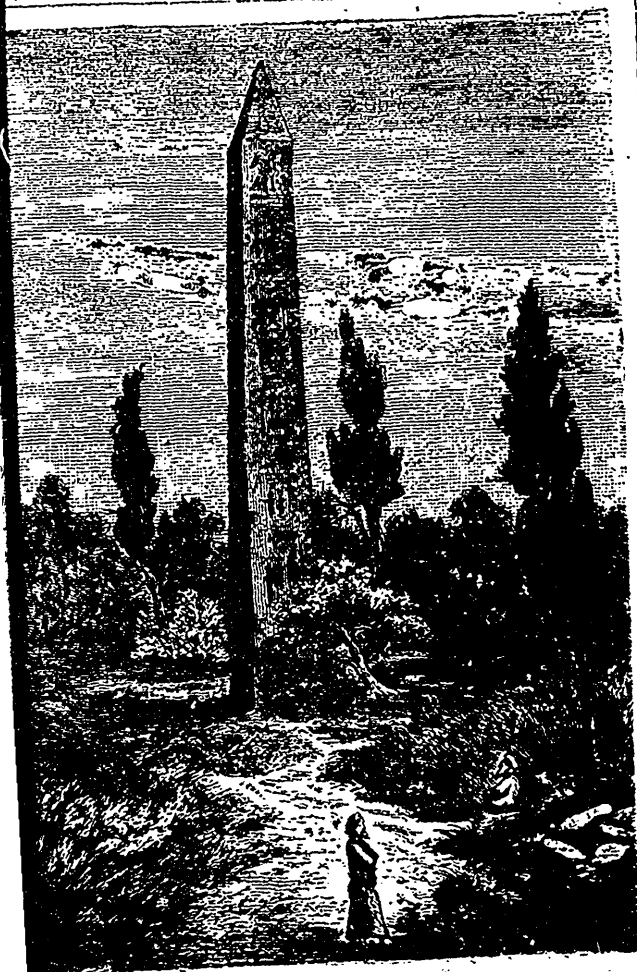
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T.-S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc, rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



L'OBÉLISQUE D'HÉLIOPOLIS.

LÉGENDE

En partant de la ville du Grand Caire, Capitale de l'Égypte, à 20 minutes de marche, au-delà de l'Arbre de la Vierge, dont nous avons parlé dans le Numéro précédent se trouve l'Obélisque d'Héliopolis. C'est le plus ancien de toute l'Égypte : il porte les cartouches d'Ousertasen, 2^e Roi de la 12^e Dynastie (2803-2757 av. J.-C.). De la base au sommet, il mesure 20 mètres, 27 centimètres de haut (66 pieds et 5 pouces). Sa largeur, à sa base, au dessus du piédestal est de 1. m. 84. sur les faces Nord et Sud ; et 1. m. 88. sur les faces Est et Ouest. L'inscription qu'il porte est rapportée identiquement sur les 4 faces. Nous l'avons visité le 8 septembre 1877. Deux de ces faces (Est et Ouest) étaient alors littéralement couvertes de boue, par le travail opiniâtre d'un petit insecte qu'on appelle : *abeille maçonnesse*. Brusch a traduit ainsi l'inscription de l'Obélisque : " Le Horus, la vie de ce qui est né, le Roi de la Haute et Basse-Egypte, Chéperka-Ra, Maître des couronnes, la vie de ce qui est né, le Fils du Soleil, Ousertasen, aimé des esprits de la ville (d'Héliopolis) vivant à toujours, l'Épervier d'or, la vie de ce qui est né, le Dieu gracieux Chéperka-Ra (a érigé cet obélisque au commencement de la fête d'une Panégyrie. Il l'a fait celui qui accorde la vie à toujours."

Et cette aiguille, haute de 66 pieds, d'un seul morceau en beau granit rose de Syène, est restée là seule, debout et immobile, au milieu de ruines informes et insignifiantes depuis plus de quatre mille ans, aussi fraîche et aussi intacte que lorsque les ouvriers l'ont tirée de sa carrière.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

TROISIÈME NUMÉRO.—MARS 1894.

I

La Vierge Marie. Reine du T.-S. Rosaire

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

S. S. LEON XIII

III

Le troisième genre de maux auxquels il faut porter remède, est particulièrement propre aux hommes de notre temps. Ceux, en effet, des siècles antérieurs, alors même qu'ils aimaient parfois plus passionnément les choses de la terre, n'avaient pas cependant un dédain absolu pour les choses célestes ; ainsi, à entendre les sages d'entre les païens eux-mêmes, cette vie leur apparaissait comme une hôtellerie et une maison de passage, plutôt que comme une demeure fixe et durable.

Les hommes de nos jours, au contraire, quoiqu'ils soient nourris de christianisme, poursuivent de telle sorte les biens périssables de la vie présente, qu'ils voudraient non seulement oublier mais, par un excès d'avilissement, effacer même le souvenir d'une patrie

meilleure dans l'éternelle béatitude, comme si saint Paul nous avait avertis en vain que nous n'avons pas ici de demeure permanente, mais que nous cherchons une habitation future. *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus* (1).

Que si l'on scrute quelles sont les causes de cette aberration, la première qui se présente, c'est la persuasion d'un grand nombre, que la préoccupation des choses futures éteint l'amour de la patrie terrestre et tourne au détriment de la prospérité de l'Etat une calomnie odieuse et insensée. Et, de fait, les biens que nous espérons ne sont pas de nature à absorber la pensée des hommes jusqu'à les détourner du soin des choses présentes. Jésus-Christ lui-même, en nous recommandant de chercher tout d'abord le royaume de Dieu, a insinué par là même que cela ne devait point nous faire négliger tout le reste.

L'usage, en effet, des biens présents et la jouissance honnête qui s'y attache, quand la vertu y trouve un stimulant ou une récompense, comme aussi les décorations et les embellissements de la cité terrestre, quand on y voit une image des splendeurs et des magnificences de la cité céleste, n'offrent rien de contraire à la raison humaine ou aux conseils divins : car Dieu est auteur à la fois de la nature et de la grâce, et il n'a pas voulu que l'une nuise à l'autre, ni qu'elles se combattent mutuellement, mais qu'unies par une fraternelle alliance, elles nous conduisent toutes les deux plus aisément à cette immortelle béatitude pour

(1) Hebr. XIII. 14.

laquelle, hommes mortels, nous sommes venus en ce monde.

Cependant, les voluptueux et les amateurs d'eux-mêmes, ceux dont les pensées se perdent dans les choses basses et périssables au point qu'il leur devient impossible de s'élever plus haut, ceux-là, plutôt que de sentir naître en eux, par la jouissance des créatures visibles, le désir des biens invisibles et éternels, perdent complètement de vue l'éternité elle-même, et tombent jusqu'au dernier degré de la plus infime abjection.

Aussi bien, Dieu ne saurait-il infliger à l'homme une punition plus terrible qu'en le laissant de la sorte oublier les biens supérieurs pour passer sa vie dans la jouissance des basses voluptés.

Or, à un danger pareil ne sera certainement jamais exposé le chrétien qui, le pieux Rosaire à la main, en méditera souvent les *mystères glorieux*. De ces mystères, en effet, jaillit une lumière qui nous découvre ces célestes trésors et beautés, que notre œil corporel ne saurait atteindre, mais que nous savons par la foi être préparés à ceux qui aiment Dieu.

Nous y apprenons que la mort n'est pas une nuit qui ne laisse rien derrière elle, mais le passage d'une vie à une autre, et que le chemin du ciel est ouvert à tous. Quand nous y voyons monter le Christ Jésus, nous nous rappelons sa promesse de nous y préparer une place : *Vado parare vobis locum*. Le saint Rosaire nous fait souvenir qu'il y aura un temps où Dieu séchera toute larme de nos yeux, où il n'y aura plus de deuil, ni de gémissement, ni

aucune douleur, où nous serons toujours avec le Seigneur, semblables à Dieu, parce que nous le verrons comme il est ; enivrés du torrent de ses délices, concitoyens des saints, en conséquence de la bienheureuse Vierge, notre Mère.

Comment une âme, qui se nourrit de semblables pensées, ne se sentirait-elle pas brûler d'une sainte flamme et ne s'écrierait-elle pas avec un grand saint : " Que la terre me parait vile quand je regarde le ciel ! *Quam sordet tellus dum cælum aspicio !* " Comment ne se consolerait-elle pas, en songeant qu'une légère tribulation momentanée produit en nous un poids éternel de gloire : *Momentaneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* En vérité, là seulement est le secret d'unir, comme il convient, le temps à l'éternité, la cité terrestre à la cité céleste, et de former des caractères nobles.

Si ces caractères sont le grand nombre, la société sera sauvegardée dans sa dignité et sa grandeur ; on y verra fleurir le bien, le vrai et le beau, à l'image de Celui qui est le principe et l'interminable source de toute vérité, de toute bonté et de toute beauté.

Et maintenant, qui ne voit, comme Nous l'avons observé en commençant, combien grande et féconde est la salutaire vertu du saint Rosaire de Marie et quels admirables remèdes la société actuelle peut y puiser pour guérir ses maux et en prévenir le retour !

Mais cette vertu, ceux-là naturellement en éprouveront avec plus d'abondance les bienfaits qui, ayant donné leurs noms à quelque une des pieuses confréries.

du Rosaire; y auront acquis, grâce à cette fraternelle union et à leur consécration spéciale au culte de la Très-Sainte-Vierge, un titre nouveau et particulier. Ces confréries, en effet, approuvées par les Pontifes romains et enrichies par eux de privilèges et d'indulgences, ont leur constitution propre et leur discipline; elles tiennent leurs réunions à des jours déterminés, et sont pourvues des moyens les plus aptes à faire fleurir la piété et à se rendre utiles même à la société civile. Ce sont comme autant de bataillons militaires, qui combattent les combats du Christ, pour la vertu de ses sacrés mystères, sous les auspices et la conduite de la Reine du ciel, et Marie en tous les temps, et plus encore à la journée de Lépante, leur a prouvé manifestement combien elle agréait leurs prières, leurs fêtes et leurs suppliantes processions.

Il est donc bien juste que, non seulement les fils du patriarche saint Dominique, qui le doivent par état et par vocation, mais encore tous les prêtres qui ont charge d'âmes et qui, notamment, exercent leur ministère dans les églises où déjà ces confréries sont canoniquement érigées, s'appliquent avec zèle à les multiplier et à les maintenir dans toute leur ferveur. Nous désirons de plus, et cela très vivement, que ceux aussi travaillent avec joie à cette même bonne œuvre, qui s'adonnent aux missions et à la prédication de la foi, soit dans les pays chrétiens, soit chez les infidèles et les nations barbares. Leurs exhortations, Nous n'en doutons pas, porteront leurs fruits et de nombreux fidèles s'empresseront de se faire inscrire dans ces confréries et s'efforceront à l'envi de retirer du saint

Rosaire les précieux avantages que Nous venons d'énumérer et qu'on en doit regarder comme l'essence et la raison d'être. L'exemple ensuite de ces confréries et associés entraînera insensiblement le reste des fidèles à les imiter dans leur estime et leur dévotion au Rosaire de Marie, et à leur tour ceux-ci se montreront, ainsi que Nous le désirons vivement, plus soucieux de recueillir à leur profit des trésors aussi salutaires.

Telles sont les espérances que Nous entrevoyons : elles Nous sont un soutien et une consolation, au milieu des maux et des tristesses de l'heure présente. Qu'il plaise à Marie, la Mère de Dieu et des hommes, l'institutrice et la Reine du saint Rosaire, de les réaliser en exauçant nos prières et nos supplications. Nous avons la confiance, Vénérables Frères, que par le soin de chacun d'entre vous ces enseignements et ces vœux produiront toutes sortes de bons effets et contribueront notamment à la prospérité des familles et à la paix générale des peuples.—En attendant, comme gage des faveurs célestes et de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons, à chacun de vous, à votre clergé et aux fidèles confiés à vos soins la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 septembre de l'année 1893, la seizième de notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

II

*Les Sanctuaires du T. S. Rosaire**La Visitation. — Roc-Amadour*

MIRACLES.—Tous ces privilèges, aussi bien que les dons et les visites dont Rocamadour a été l'objet, s'expliquent par les *innombrables* miracles qui s'y sont opérés depuis le commencement de la sainte chapelle jusqu'à nos jours. Malheureusement les archives qui en contenaient les détails authentiques ont péri dans la triple dévastation qu'ont fait successivement subir à Rocamadour les Albigeois, les protestants et les révolutionnaires de 93 ; toutefois, les historiens nous en ont conservé assez pour nous édifier sur cet intéressant sujet. Robert du Mont, à l'année 1180, assure qu'en 1166, après la découverte du corps de saint Amadour, " il se fit des miracles nombreux et inouis jusque-là, par la puissance de la bienheureuse Marie." Hugues Farsit, qui avait fait un recueil de cent vingt-sept miracles opérés à Rocamadour, atteste " que la Vierge Marie opère en ce lieu toutes sortes de prodiges *selon la volonté et la supplication de ses suppliants.*" Puis il ajoute : " La très-sainte Vierge a choisi comme son lieu de prédilection l'église de Rocamadour ; elle l'honore par de fréquents miracles et la rend illustré par-dessus presque toutes les églises de l'univers." Là, dit Bertran de la Tour, se sont toujours opérés des miracles. La dévotion remise en vigueur, les peuples accourant en foule, les dons multipliés à l'infini, les boiteux redressés, les paralytiques remportant leurs

lits sur leurs épaules, les aveugles rendus à la lumière, les sourds entendant, les démoniaques délivrés, les muets parlant, la multitude ravie en admiration, tout atteste le pouvoir de Marie. Pour confirmer ces prodiges, on voit suspendue au toit de l'oratoire une petite cloche sans corde, qui plusieurs fois a sonné d'elle-même pour annoncer quelque miracle, et surtout la délivrance des naufragés qui dans la tempête invoquent Notre-Dame de Rocamadour."— Le même auteur continue : " Voyez, dit-il, ces chaînes, ces habits, ces linges, ces suaires, ces images de cire. . . Voyez ces lampes d'or et d'argent, ces colliers, ces boucles d'oreilles, ces bijoux de tout genre, enrichis de perles et de diamants, qui pendent de la voûte devant l'image de la glorieuse Vierge ; contemplez ces calices, ces burettes, ces vases, ces chasubles, ces dalmatiques, ces chapes, ces tapisseries et tous ces ornements divers consacrés à la Mère de Dieu par les rois, les princes, les nobles et les fidèles de toute condition et de tout sexe ; tout cela est bien suffisant, si vous consultez votre raison, pour vous apprendre que, par le secours de la bienheureuse Vierge invoquée en ce lieu, tous ont obtenu les faveurs qu'ils sollicitaient.

La cloche miraculeuse.—Ce que les historiens racontent, les orateurs de tous les siècles le proclament et les poètes le célèbrent. Odo de Gissey cite, entre autres, quatorze exemples du tintement spontané de la cloche miraculeuse (citée plus-haut), annonçant la délivrance des naufragés ; et il dit avoir lu de ses propres yeux l'acte authentique qui constatait ces

faits, ou en avoir été témoin oculaire, et à chacun d'eux, il assigne la date précise :

Une immense victoire.—Contre les ennemis de notre sainte Religion, la Vierge Marie à Elle seule est terrible comme une armée rangée en bataille : *terribilis ut castrorum acies ordinata*. Une des preuves les plus éclatantes de la puissante Protection de Notre-Dame de Roc-Amadour, c'est la victoire remportée le 16 Juillet 1212, par Alphonse IX, roi de Castille, contre les Sarrasins, dans la plaine de Las Navas de Tolosa, près de la Sierra-Morena.

Attaqué par cent quinze mille cavaliers, sans compter l'infanterie qui était innombrable, Alphonse avait vu son avant-garde écrasée, sa seconde ligne en déroute, les templiers et les chevaliers de Calatrava mis hors de combat ; il allait périr lui-même, lorsque tout-à-coup il lève l'étendard de Notre-Dame de Rocamadour que lui avait apporté le prieur du Couvent sur l'ordre de la sainte Vierge : à cette vue, tous les guerriers fléchissent le genou et s'élancent ensuite pleins de confiance contre leurs terribles ennemis. Ils les taillent en pièces, en tuent plus de cent mille et perdent à peine trente des leurs : (1)

(1) Rodrigue Ximènès, archevêque de Tolède et qui assista à cette terrible guerre des Sarrasins, affirme qu'on estimait à près de deux cents mille le nombre des morts du côté des Infidèles, tandis que l'armée catholique perdit à peine vingt-cinq soldats ! ce qui ne peut s'expliquer sans un vrai miracle.

D'après la Relation d'un autre témoin oculaire, le sol resta jonché de tant de lances et de flèches laissées par les Maures que toute l'armée victorieuse en brûla en aussi grande quantité qu'elle le put, durant deux grandes journées, pour cuire les aliments. Faire le pain..... et qu'il en resta encore plus de la moitié, ce qui prouve que le nombre en était vraiment innombrable ! (Summa Aurea, tom. 3).

Combien d'autres traits de la protection de Notre Dame de Rocamadour ne pourrions-nous pas citer encore ? Ici, c'est une masse de rochers se détachant de la montagne, renversant la maison avec fracas sans même en blesser les habitants, qui se recommandent à la Vierge de Rocamadour. Là, c'est un cavalier désarçonné, traîné par son coursier fougueux, et sauvé d'une mort naturellement inévitable ; ce sont des centaines de personnes arrachées à des périls imminents, des malades de tout âge et de toute espèce d'infirmités, rendus à la santé, des morts même revenus à la vie."

III

Reliques Insignes

Le Saint Suaire

Description du Saint Suaire.—Voici la description qu'en donne M. de Gourgues, dans son excellent ouvrage : le *Saint Suaire*. (1). Elle nous paraît très-exacte :

“ Le tissu est blanc, d'un fil de lin droit, égal, très-fin, présentant environ trois fils dans un millimètre (ou dix-neuf au quart de pouce). Dans une grande partie, il est intact, mais partout fort usé ; souvent il est rompu ; çà et là on voit des reprises, et même quelques rapports faits avec une autre étoffe.

La pièce de toile serait entière, ce qui résulte de ce qu'elle paraît avoir une lisière aux deux extrémités

(1) *Le Saint Suaire*, par M. Alexis de Gourgues. Périgueux, 1869.

dans la largeur, et qu'elle a une bordure de couleur de chaque côté dans la longueur.

Le *Saint Suaire* a sur ces deux mêmes bords deux bandes parallèles, inégales et tissées dans le lin avec des fils de couleur. L'extérieure est la plus étroite (largeur deux centimètres). Elle n'est pas à l'extrémité du tissu, mais à la distance de douze centimètres du bord. L'intérieure est plus large (six centimètres et demi). Un intervalle de dix centimètres et demi dans lequel le fond du tissu blanc reparaît, la sépare de la première bande.

La bande extérieure se compose d'un cordon formé par une suite de cercles tangents entre eux indiqués par la couleur du tissu, dont le blanc se détache sur le fond chamois foncé qui remplit l'intervalle entre les cercles. Dans chacun des cercles est inscrite une corolle rosée monopétale, épanouie, posée à plat, montrant huit pointes à l'extérieur; au fond de la corolle, le tissu blanc reparaît, et sur lui se détache une sorte de pistil chamois à trois lobes arrondis, terminé en bas par un trois-feuille couleur du tissu. Entre la corolle rose et le fond chamois, huit folioles, de saule ou laurier, détachées, juxtaposées deux à deux, forment un encadrement à la corolle; elles sont opposées entre elles, deux en haut, deux en bas, et également deux de chaque côté. Les quatre premières sont vertes, les quatre autres bleues. Le tout est bordé haut et bas dans toute sa longueur par un étroit filet blanc séparé du reste du tissu par un fil noir qui en indique la largeur.

La bande intérieure se compose d'un ensemble de cinq cordons horizontaux, parallèles, disposés ainsi : un au centre, de chaque côté deux autres, égaux entre eux deux à deux. Le cordon du milieu, qui est le plus large, est exactement, et dans les mêmes proportions, la reproduction de la bande extérieure déjà décrite. Un filet blanc le sépare haut et bas d'un cordon plus étroit, dont le fond est noir, et sur lequel des barres verticales étroites, en blanc du tissu, descendent perpendiculairement pour séparer des carrés dans chacun desquels est une petite fleur à quatre pétales violet pourpre avec même cercle et appendice blanc ; le noir ne remplit pas le fond du carré ; dans la partie qui joint le cordon du milieu, le blanc entre, et le noir s'en détache, formant une silhouette très-nette, irrégulière, imitant parfois le contour en zigzag des lettres orientales.

En dehors de ces deux cordons, de chaque côté, est un autre étroit filet blanc ; et après, le dernier cordon tout entier fond chamois, figurant comme un galon de bordure, et dans lequel un fil noir dessine très-gracieusement une suite de rinceaux en forme de S couchées : tantôt le trait est très-délié, tantôt il s'épaissit un peu, comme pour indiquer l'ombre et la lumière.

En général, les couleurs, quoique ayant souffert, sont très distinctes, et, par endroits, paraissent peu altérées. Le chamois étant au centre et sur les bords, domine l'ensemble et lui donne une teinte harmonieuse."



FAVEURS OBTENUES.

NOTA.—La Paroisse du Cap célébrera cette année, par un Triduum Solennel, le *deuxième Centenaire* de l'Erection de la Confrérie du T. S. Rosaire, dans son Sanctuaire béni. Cette Confrérie, comme sa date l'indique, est une des plus anciennes de tout le Canada. Son Diplôme d'Erection a été accordé sous le Généralat du Révérendissime Père Antonin Cloche, Maître Général de tout l'Ordre de Notre Père Saint Dominique, sur la demande de Messire Paul Vachon, membre du premier Chapitre de Québec, et premier Curé, résidant du Cap de la Magdeleine, sous l'Episcopat de Monseigneur Jean-Baptiste de la Croix Chevreière de Saint Vallier, deuxième Evêque de Québec, LE 11 MAI 1694.

Pour satisfaire au désir des nombreux Pèlerins qui, chaque année, visitent le Sanctuaire, et de tous les Abonnés aux Annales du T. S. Rosaire, nous indiquerons prochainement la date précise de ce Triduum Solennel.—(LA RÉDACTION.)

UNE GUÉRISON ÉCLATANTE.

Dunseith, Rolette Co., N. D.,

15 octobre 1893.

M. le Gérant,

Je suis tombée dangereusement malade, au commencement de Juillet. On fit venir le médecin de la Réserve qui soigne les Sœurs et les Elèves, Sauvages et Métis. Le Docteur déclara ma guérison impossible :

j'étais atteinte de trois maladies graves : 1. d'une maladie de cœur qui date de 25 ans ; 2. trois abcès s'étaient formés dans les régions voisines du foie ; 3. l'hydropisie.

J'avais le corps extraordinairement enflé, mais les pieds et les jambes l'étaient encore davantage. Le médecin avait demandé qu'on lui donnât des nouvelles de mon état, le lendemain de sa visite ; mais vu la distance, le messenger ne fut envoyé que le surlendemain. D'après le rapport, le Docteur dit à mon beau-frère que c'en était fait de moi : que je devais recevoir les derniers Sacrements, faire mon Testament ; en un mot, me préparer à la mort : et qu'elle serait subite.—Le lendemain, j'étais à toute extrémité : cependant, la mort ne venant point, je passai ainsi quatre semaines dans une perpétuelle agonie, appuyée sur une table, incapable de prendre une autre position moins fatigante.—Dans un moment, où mes douleurs étaient plus intenses, j'eus l'inspiration d'appliquer *les Annales du T. S. Rosaire* sur mes jambes malades : je le fis avec une grande confiance. Ma sœur était auprès de moi. Mes douleurs se calmèrent aussitôt. Je dormis toute la nuit. Le lendemain l'enflure était disparue des épaules et de l'estomac. Elle continua à descendre de cinq à six pouces par jour. L'eau sortit par l'extrémité des doigts de pied où la peau se brisa. Chacun était surpris de voir l'enflure disparaître à vue d'œil. On criait " Au miracle ! " Aussitôt que je pus me lever debout, je fis quinze Chemins de Croix, pour honorer les quinze Mystères du Rosaire. Au bout de sept

jours, mes forces étaient complètement revenues, et le *neuvième*, je me mis tranquillement à vaquer aux soins du ménage.

Ma reconnaissance envers N. D. du Rosaire est bien vive : c'est pour augmenter la confiance envers cette Vierge Bénie, que je vous fais le récit de cette *Faveur*. Je voudrais pouvoir la crier sur les toits. Aidez-moi, s'il vous plait, à acquitter cette dette de gratitude.—Dame Vve EULALIE GAUTHIER.

(1) BATISCAN.—P. L. guérie d'une maladie, déclarée par le médecin incurable.—R. M. guérie des dartres, par l'usage des *Roses Bénites*.—Mme L. L. guérie du mal de gorge.—M. M. guérie du mal de nerfs, qui la tenait dans une agitation pénible et perpétuelle.—Mme E. S. C. guérie d'un érysipèle au bout de 3 jours, par l'usage de *l'huile bénite*.—MONTREAL : Mlle E. D. guérie d'un mal dans le dos dont elle souffrait depuis 19 ans, par l'invocation de N. D. du T. S. Rosaire.

ST-SAUVEUR DE QUÉBEC.—Mme D. souffrait, depuis 2 ans, d'une douleur intérieure des plus aiguës. Les Docteurs ne comprenant point son mal, ne pouvaient y porter aucun remède. La malade était résignée à se voir mourir de langueur. Elle accompagna le grand Pèlerinage du Tiers-Ordre, au Cap, et elle reçut sa guérison qu'elle assure être parfaite au Sanctuaire béni de N. D. du T. S. Rosaire.

(1) Toutes ces faveurs ont été obtenues avec la promesse de les publier dans les Annales ; et un grand nombre, avec la promesse d'un Pèlerinage au Cap.

YAMACHICHE.—V. L. guéri d'une maladie que l'on regardait comme incurable, après la promesse de faire chanter une messe, chaque année, au Sanctuaire du Rosaire.—ST-PROSPER.—Mme F. P. guérie d'une maladie de langueur.—ST-AURICE.—Prompte guérison d'un jeune enfant qui, par suite d'une chute, avait dans le cou une lésion qui le rendait incapable de remuer. Cette faveur a été obtenue par une Neuvaine à N. D. du Saint Rosaire.—ST-GRÉGOIRE.—Un Abonné aux Annales guéri d'un mal de dents très-violent, après la promesse de le publier dans les Annales.—LOUISEVILLE.—Un enfant de trois ans était tout couvert de pustules : sa mère le lava, à plusieurs reprises, avec de l'eau dans laquelle avaient trempé quelques feuilles de *Roses Bénites*. L'enfant a été parfaitement guéri.—MÉRIDEN.—Une petite fille de 6 ans guérie d'un rhumatisme inflammatoire, par l'usage des *Roses Bénites*.

WATERBURY.—L'enfant de M. G. est tombé du quatrième étage : il a une jambe cassée et le corps tout meurtri. Le médecin demanda un délai de neuf jours, pour voir si l'enfant relèverait de cette terrible chute. Il était sans connaissance : son état semblait désespéré. Je suis allée le voir le 3e jour, et je lui ai attaché au bras une médaille du Saint Rosaire, sa tête étant trop endolorie pour la lui passer au cou. Le même jour, l'enfant revint à lui ; il ne sent plus d'autre mal que la fracture de sa jambe qui guérira naturellement dans le temps voulu. Sincères actions de grâces à la Reine du T. S. Rosaire !

UNE AMIE DE LA FAMILLE.

ST-PIERRE-LES-BECQUETS : guérison du mal de dents : E. V. T.—ST-GERTRUDE : un petit garçon guéri d'une grande oppression, avec de l'huile qui a brûlé devant la Statue de N. D. du T. S. Rosaire : une Abonnée.—NICOLET : guérison d'un grand mal de tête qui durait depuis quinze ans : S. L.—ST-GRÉGOIRE : guérison presque instantanée d'une malade décomptée par les médecins : M. V.—ST-FLORE : double guérison radicale d'un mal opiniâtre à l'épaule et d'une maladie très-grave : Mme M. L.—CHAMPLAIN : un petit enfant bien guéri d'une maladie de de peau : B.—Actions de grâces pour la conversion sincère d'un homme adonné à l'ivrognerie : S. P.—ST-PROSPER : guérison subite d'une maladie mortelle : I.—ST-GRÉGOIRE : guérison parfaite d'une maladie très-grave : une Abonnée.—GENTILLY : deux guérisons par l'usage des *Roses Bénites* : une Abonnée.—QUÉBEC : un mal de reins disparu instantanément : une Abonnée.—MÉRIDEN : une main, endolorie depuis plus de 2 ans, guérie par l'usage des *Roses Bénites* : E. P. L.—SHERBROOKE : guérison d'une malade : M. B.—VALLEYFIELD : un *panaris* guéri d'une manière surprenante en 4 jours : X. H.—ST-ADELPHÉ : une personne complètement guérie d'une oppression invétérée et suffocante : F. V.—ST-GUILAUME : disparition subite d'une tumeur à la bouche : une Abonnée.—CALUMET : un petit garçon de 8 ans, bègue, au point d'être incapable de faire sa prière, admirablement guéri, après un mois entier de prières à N. D. du T. S. Rosaire, par toute la famille et la promesse d'une grand'Messe au Sanctuaire du Cap :

D. B.—LOUISEVILLE : guérison d'une maladie très-grave : H. D. L.—TROIS-RIVIÈRES : guérison d'un mal de jambes qui durait depuis 4 ans : L. A.—TROIS-RIVIÈRES : un jeune enfant guéri instantanément : P. D.—STE-GERTRUDE : une personne guérie le 2e jour d'une Neuvaine à N. D. du Rosaire : une Abonnée.—ST-AUGUSTIN : 3 guérisons, par une Relique du *Lieu de la Ste Crèche* : une Abonnée.—CHAMPLAIN : une personne, à la dernière extrémité et abandonnée des médecins, guérie en une seule nuit, par l'usage des *Roses Bénites* : guérison de deux enfants : J. D.—TROIS-RIVIÈRES : O. G. guéri du mal des yeux, par l'usage des *Roses Bénites*.—STE-GERTRUDE : une petite fille de 8 ans guérie d'un gros mal de tête : une autre de 12 ans, guérie de la surdité en portant sur elle la médaille du Rosaire : guérison d'un *panaris*, par l'usage des *Roses Bénites*. J. L.—ST-GRÉGOIRE : deux guérisons obtenues pour un enfant et sa mère : L. M. C. B.—CHAMPLAIN : une personne guérie d'une névralgie dont elle souffrait depuis longtemps : une Abonnée.—ST-LUC : 2 guérisons, par l'application de l'*huile bénite* : un jeune homme retrouvé aux Etats-Unis ; une faveur insigne obtenue lors du dernier *ébouli*, par la récitation publique du Rosaire, sur le lieu même du sinistre.

Imprimatur

† L. E., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE,

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPÉCIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Régistres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc, etc.*